

Prestations des hygiénistes bucco-dentaires	Niveaux de compétence		
	autonome	prescription	actes confiés
Anamnèse générale dans le cadre des soins buccaux préventifs	X		
Examen du patient dans le cadre des soins buccaux préventifs	X		
Instruction et suivi de l'hygiène buccale quotidienne	X		
Donner des conseils de santé en lien avec la santé bucco-dentaire	X		
Etablissement d'un plan de soins bucco-dentaires préventifs	X		
Réalisation d'un nettoyage professionnel	X		
Administration d'une anesthésie locale avec agents topiques (gel,spray)	Patients ASA1	Patients ASA > 1	
Fabrication d'un protège-dents	X		
Application de produits prophylactiques e.a. des fluorures	X		
Scellement puits et fissures sans technique invasive		X	
Détartrages supra et sous-gingivaux et surfaçages radiculaires + Pose matériau provisoire de confort		Jusque DPSI 3-	A partir de DPSI3+ X
Enlèvement de sutures et pansements buccaux		X	
Thérapie laser basse énergie		X	
Empreintes pour modèles d'étude, y compris les empreintes digitales.		X	
Assistance à l'administration d'une médication			X
Blanchiment de dents vitales			X
Dépose des appareils orthodontiques/sauf dispositifs collés/ cimentés			X
Réalisation d'imagerie médicale			X
Assistance et instrumentation lors des traitements (4 mains)			X
Application de pansements buccaux.			X
Prise de sang pour application intrabuccale (L-PRF)			Uniquement par médecin, stomatologue/ chirurgien MF
Placement d'un cathéter veineux			Uniquement par médecin stomatologue/ chirurgien MF